

Introduction au droit administratif CM

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Dispensé en première année de licence de droit, le cours d'introduction au droit administratif a pour objet de présenter aux étudiants l'un des principaux acteurs du droit administratif – l'administration. Dans le cadre d'un Etat unitaire comme la France, cette administration est loin d'être monolithique. L'architecture administrative française – à travers les techniques d'organisations administratives – centralisation, déconcentration et décentralisation – est plurielle. Ainsi retrouve-t-on aux côtés des autorités administratives étatiques (Partie I) centrales (Chapitre I) et déconcentrées (Chapitre III), des autorités administratives indépendantes (Chapitre II). Quant à l'administration décentralisée (Partie II), elle est aujourd'hui composée d'acteur publics locaux majeurs – les collectivités territoriales (Chapitre I) et leurs groupements de communes ou établissements publics de coopération intercommunale (Chapitre II).

Heures d'enseignement

CM	CM	25h
----	----	-----